

Création d'une unité de capture de CO₂ à Alizay et d'un site de production de carburant d'aviation durable à Petit-Couronne



L'édito du maître d'ouvrage

« Chers élus,
Madame, Monsieur,

L'équipe de Verso Energy aborde ce deuxième semestre 2026 avec une dynamique renforcée par des nouvelles preuves de soutien concret à ce projet de décarbonation.

Cette nouvelle édition de notre newsletter vous propose de revenir sur les étapes clés franchies ces derniers mois qui assurent la progression continue de DEZiR vers sa mise en œuvre industrielle et confirment son rôle au cœur du développement de la filière des carburants durables en France et en Europe.

Bonne lecture»

L'équipe du projet DEZiR

SOMMAIRE

- Verso Energy et Rely (Technip Energies) partenaires dans DEZiR
- Signature de la convention de financement de l'Innovation Fund
- DEZiR, un des 2 premiers projets à bénéficier du soutien du « Project SkyPower Accelerator »
- DEZiR, un des 150 projets « cathédrales industrielles » stratégiques en France
- VERSO ENERGY et TRAPIL renforcent leur partenariat pour développer l'infrastructure CO₂ du projet DEZiR

03/2026 - Verso Energy et Rely (Technip Energies) partenaires dans DEZiR

Technip Energies devient partenaire et investisseur minoritaire du projet DEZiR, en apportant notamment sa solution de captage de CO2 biogénique Canopy by T.EN™ et son expertise via sa filiale Rely pour la réalisation des études d'ingénierie détaillées (en anglais FEED pour Front End-Engineering Design).

Verso Energy et Rely visent à faire de DEZiR un projet de référence, en développant des solutions standardisées et reproductibles pour faciliter le déploiement futur d'unités de production d'e-SAF en France et à l'international.

Technip Energies - Verso Energy



03/2026 - Signature de la convention de financement de l'Innovation Fund

Dans la continuité de la précédente newsletter, qui annonçait la sélection de DEZiR parmi les lauréats de l'Innovation Fund, le projet a franchi une étape décisive avec la signature officielle de sa convention de financement avec la Commission européenne, à travers son organe CINEA (European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency).

Cette signature vient concrétiser l'annonce donnant DEZiR comme lauréat de l'appel à projet porté par la Commission Européenne. DEZiR fait désormais l'objet d'un suivi par la Commission européenne, à travers un cadre structuré associant exigences techniques, environnementales et financières. Cette étape renforce de manière significative la crédibilité de DEZiR. Elle vient consolider son positionnement en tant que projet industriel concret, en phase de structuration avancée, et non plus uniquement en développement. En encadrant précisément les modalités de financement et les jalons à atteindre, la convention contribue directement à sécuriser la trajectoire du projet vers sa décision finale d'investissement (FID).

03/2026 - DEZiR un des 2 premiers projets à bénéficier du soutien du « Project SkyPower Accelerator »

Le projet DEZiR figure parmi les tout premiers projets sélectionnés dans le cadre du Project SkyPower Accelerator, une initiative internationale portée notamment par le Green Finance Institute pour accélérer l'émergence d'une filière mondiale de carburants durables pour l'aviation.



À travers ce programme, DEZiR bénéficie d'un accompagnement de premier plan, combinant expertise financière, structuration de modèles économiques innovants et élaboration de stratégies avancées de réduction des risques. L'objectif est clair : créer les conditions nécessaires à la prise de décision finale d'investissement (FID) dans des délais compatibles avec les ambitions climatiques européennes, avec une perspective d'ici 2027.

Au-delà de ses bénéfices directs pour DEZiR, cette démarche contribue également à structurer un cadre de référence pour le financement des projets de carburants de synthèse. En ce sens, le projet participe activement à l'élaboration d'un véritable « blueprint » pour l'ensemble de la filière européenne.

04/2026 – DEZiR, un des 150 projets stratégiques dits « cathédrales industrielles »

Le projet DEZiR a franchi une étape majeure avec son identification par l'État comme l'un des 150 projets industriels stratégiques qualifiés de « cathédrales industrielles », annoncés par le Président de la République Emmanuel Macron à l'occasion de son déplacement à Échassières.

Cette initiative nationale vise à mettre en lumière des projets structurants appelés à façonner l'avenir productif de la France. Par leur envergure, leur ambition technologique et leur impact économique, ces projets incarnent la volonté de réindustrialisation du pays et le renforcement de sa souveraineté énergétique.

Dans ce cadre, DEZiR, est reconnu comme un projet emblématique de la transition énergétique dans le secteur aérien. Il s'inscrit aux côtés de deux autres projets portés par Verso Energy — ReSTart (Landes) et OrChyDé (Aisne) — qui participent ensemble à structurer une filière française des carburants de synthèse.

Les mesures évoquées — simplification des procédures, réduction des délais de recours, accès facilité au foncier — constituent des leviers essentiels pour permettre à des projets comme DEZiR d'aboutir dans des délais compatibles avec les enjeux climatiques et industriels actuels.

Il s'agit de faire en sorte que les projets industriels puissent avancer aussi rapidement que les grandes réalisations nationales.

Cette reconnaissance renforce la visibilité et la crédibilité de DEZiR auprès de l'ensemble des parties prenantes : partenaires industriels, investisseurs, collectivités territoriales et services de l'État. Elle confirme également la pertinence des choix technologiques et stratégiques portés par Verso Energy pour développer une filière française des e-fuels à grande échelle.

Enfin, cette étape souligne l'importance du travail collectif engagé autour du projet. Élus locaux, partenaires industriels, sous-traitants, gestionnaires de réseaux et administrations contribuent activement à sa progression. Leur mobilisation conjointe sera déterminante pour transformer cette reconnaissance en réalisation concrète.



06/2026 - VERSO ENERGY et TRAPIL renforcent leur partenariat pour développer l'infrastructure CO₂ du projet DEZiR

VERSO ENERGY et TRAPIL ont signé un accord de co-développement portant sur la conception de la canalisation de transport de CO₂ qui relie le site de la capture de CO₂, à Alizay, au site de production de carburant d'aviation durable, à Petit-Couronne.

TRAPIL apportera son expertise en matière de conception, d'ingénierie et de développement de canalisations de transport de CO₂, ainsi que les compétences de sa filiale Survey pour la sécurisation du tracé de la canalisation et des emprises foncières associées.

VERSO ENERGY assurera l'intégration de cette infrastructure au sein du projet industriel DEZiR, afin d'en garantir la cohérence technique, environnementale et opérationnelle.



La concertation continue se poursuit

Pour des projets entrant dans le champ de compétence de la CNDP et ayant fait l'objet d'une concertation préalable, l'article L. 121-14 du code de l'environnement prévoit une participation continue du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Pour le projet DEZiR de Verso Energy, cette « concertation continue » a commencé en avril 2025 et se poursuit pendant le 4^{ème} trimestre 2026, en parallèle des procédures d'autorisations.

Le 1er août 2025, la CNDP a rendu publique sa lettre de mission, assignant Caroline WERKOFF garante de la participation continue du public portant sur le projet DEZiR jusqu'à l'enquête publique.

A bientôt!